



CHARTRE DES PARENTS *KARTA AR GERENT* SKOL DIWAN LESNEVEN

**Vous avez fait l'heureux choix d'une école associative,
votre participation est indispensable !**

L'AEP (Association d'Éducation Populaire) :

Cette association **emploie les salariés non-enseignants** (ASEMs, personnel de ménage et de cantine) et **gère l'administration de l'école** (trésorerie, règlement de factures, relations avec les élus) **ainsi que les transports**. Notre AEP comprend **des commissions de travail**, composées de 2 parents bénévoles ou plus, qui travaillent au sein du Conseil d'Administration (21 membres). On se réunit chaque mois et demi.

Bod ha Boued (Services Périscolaires) :

À Diwan Lesneven, l'accueil périscolaire de la cantine et de la garderie est géré par une association en dehors de l'AEP. Bod ha Boued peut aussi employer du personnel non-enseignant. Elle s'occupe des **relations avec le fournisseur des repas ainsi que leur facturation, et facture aussi le temps de garderie et les goûters**. Le Conseil d'Administration de Bod ha Boued possède 7 membres.

Skoazell (Comité de Soutien) :

Cette association **organise divers événements et opérations dans le but de rapporter des financements à l'AEP et l'école**. Ces bénéfices **permettent à l'AEP de régler les salaires du personnel non-enseignant, le loyer, les charges et les factures**. Elle aide aussi à financer les **projets pédagogiques**. Le CA du Skoazell comprend 14 membres et appelle ponctuellement l'ensemble des parents de l'école à aider bénévolement sur les événements organisés.

S'ASSOCIER POUR FAIRE ÉCOLE

Diwan Lesneven est une école associative.

Y inscrire son enfant signifie devenir membre de l'AEP et participer au Skoazell : en donnant du temps bénévole sur des événements et/ou en faisant partie d'une commission de gestion de l'école et/ou en faisant des dons directs*.

S'investir ? Ca veut dire quoi ?

- Être présent aux Assemblées Générales : au moins un parent (sauf réel empêchement).
- Participer aux événements du Skoazell (dans l'idéal au moins 2 ou 3 par année par famille).
- S'investir dans les Commissions des associations (gestion des salariés, facturation, communication...).
- Faire des dons ponctuellement au Skoazell.
- Être attentif aux demandes d'aide bénévole sur le temps périscolaire.
- Répondre aux emails, même si c'est pour indiquer une impossibilité à se rendre disponible.

L'école de nos enfants vit grâce à la ténacité et à la participation active des parents bénévoles sur leur temps libre, votre engagement est indispensable à sa pérennité !

Comment se renseigner plus ?

- Lire attentivement tous vos emails et les infos envoyées par le cartable de votre enfant
- Aller régulièrement sur le site internet de l'école : www.diwanesneven.bzh
- Discuter avec la direction ou un membre de l'équipe enseignante
- Contacter un membre de bureau des associations : voir coordonnées en pièce jointe

***Les dons donnent droit à une réduction d'impôt.**

SIGNATURE DE LA CHARTRE / COUPON À RENVoyer SIGNÉ PAR CARTABLE POUR LE 25 JANVIER 2019

NOM :

PRÉNOM :

PÈRE/MÈRE DE :

J'ai lu attentivement la chartre et j'ai bien compris le fonctionnement de l'école associative que j'ai choisie pour mon enfant, je m'engage à participer activement à son fonctionnement :

en faisant partie d'une commission AEP/ en faisant partie d'une commission Bod Ha Boued/ en faisant un don (joindre votre chèque à l'ordre du skoazell Lesneven)/ en participant à 2 ou 3 événements du Skoazell (liste des événements 2018-2019 au dos de ce document).

DATE :

SIGNATURE (S) :